

## RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Le présent rapport 2007 dresse une liste non exhaustive des principaux événements ou opérations effectuées en 2007, tant au plan associatif qu'au niveau des établissements.

### Principaux éléments en matière de gestion associative

- Tenue de 12 réunions de Bureau, 9 réunions de Conseil d'Administration, et 2 Assemblées Générales.
- Signature le 12 juillet 2007 avec les Ddass, la DGAS et la CRAM d'un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** engageant à la fois les tutelles (Ddass et Drass) et l'Association, pour une durée de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- **Participation aux Parcours** dans les Bouches-du-Rhône **et aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées** des 3 départements où l'Ari intervient, mises en place en 2006 : au sein de la commission exécutive (CE) et de la commission des droits et de l'autonomie (CDA) dans les Alpes-de-Haute-Provence ; au sein de la commission des droits et de l'autonomie (CDA) dans le Vaucluse ; au sein de la commission exécutive (CE) et de la commission des droits et de l'autonomie (CDA), via les Parcours, dans les Bouches-du-Rhône).
- **Fin de la résolution du contentieux électoral** concernant l'élection des membres du Conseil d'Administration de septembre 2003 ; renouvellement du Conseil d'Administration en décembre 2006, et régularisation des Assemblées Générales précédentes lors de l'Assemblée Générale du 12 mars 2007.
- Poursuite des travaux de la **commission des statuts**, visant à réformer les statuts et le règlement intérieur de l'association (le travail perdure en 2008).
- Sous l'impulsion de l'association, **développement systématique des CVS** ou d'autres formes de participation des usagers et de leurs familles dans les différents établissements de l'Ari.

## Chantiers transversaux à l'Association

- **Poursuite de la mise en œuvre de la loi 2002-2** : livret d'accueil, contrats de séjour, règlement de fonctionnement, charte des usagers, avec une attention particulière aux **conseils de la vie sociale**, qui ont fait l'objet d'un important engagement associatif. L'ensemble de ces outils est aujourd'hui opérationnel dans la quasi-totalité des établissements ; seul un nombre réduit doit encore en finaliser certains pour les mettre en œuvre.
- **Poursuite de la rénovation des projets d'établissements** pour la plupart des établissements.
- Prolongements de la **démarche sur l'évaluation interne** (référentiels de procédures et référentiels de bonnes pratiques), dans le cadre d'une formation associative inter-établissements conduite en partenariat avec l'IRTS PACA (fin prévue en 2008 pour les établissements n'étant pas encore en phase de « suivi »).
- **Formations associatives** : formations Droit Social et RH pour les chefs de service et les secrétaires, formations sur le secret professionnel partagé, formations inter-ITEP diverses...
- Poursuite du **travail transversal entre établissements** : travail en commun sur les outils de la loi 2002-2, groupes de travail inter-établissements sur différents thèmes, notamment en matière de Ressources Humaines, mais aussi sur le fonctionnement de la MDPH et les Parcours 13, le système d'information etc.
- Poursuite du chantier de **lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance** : travail sur les pratiques, notamment à travers la démarche engagée avec l'IRTS sur l'évaluation, diffusion régulière d'informations sur ce sujet, actions régulières de prise de conscience et sensibilisation... Cette question reste évidemment un des soucis premiers et permanents de l'Association et de ses établissements.
- **Prévoyance et absentéisme** : poursuite des mesures de prévention et de la baisse de l'absentéisme (cf. bilan social) ; conclusion d'un accord d'entreprise visant à mettre en œuvre la subrogation dans l'Association.
- **Harmonisation et formalisation des procédures en matière de Ressources Humaines et de paie** (poursuivie en 2008), nécessité induite par l'hétérogénéité régnant dans les règles s'appliquant aux salariés dans les différents établissements en matière de Gestion du Personnel. L'absence de système d'information dans l'association (cf. infra), la diversité d'interprétation des textes en sont les causes principales. La mise en œuvre d'un système d'information commun en matière de paie en 2007 constitue à cet égard une étape importante dans le sens de la réduction des écarts au sein de l'Association ; il en est de même de la **poursuite de la structuration et du développement du service RH** du siècle.
- Poursuite de la **politique d'achat au niveau associatif** (téléphonie fixe et mobile, véhicules, informatique, énergie, papeterie) et mise en œuvre du poste de responsable des

travaux et des investissements, créé à la fin 2006, de façon à améliorer la gestion du parc immobilier de l'Ari (mise en sécurité, entretien régulier...) et le suivi des chantiers de travaux.

- Poursuite de la remise à niveau financière de l'Association (cf. rapport financier), **retour à l'équilibre budgétaire** du fait de l'action conjuguée des tutelles, qui ont largement soutenu l'Association (rebasages, crédits non reconductibles, reprises de déficit par anticipation...), d'une meilleure gestion (cf. politique d'achat, suivi des dépenses, vigilance sur l'activité) et enfin de l'effet du CPOM (**Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**), qui a permis de rebaser les établissements souffrant jusqu'alors du « différentiel de salaire » cf. ci-dessus. Cet apport financier trouve sa contrepartie au niveau des établissements dans la rédaction et la mise en œuvre des **fiches actions**, via lesquelles les établissements s'engagent à réaliser l'activité prévue, à rester à l'équilibre, à poursuivre les efforts de réduction des coûts, de mutualisation, et à maintenir et augmenter le niveau de la qualité de service rendu aux usagers.
- **Rénovation du Système d'Information** de l'Ari : le renouvellement du système d'information de l'ARI (Paye – Gestion des Ressources Humaines – Comptabilité) s'est amorcé en 2006. L'ensemble des établissements est passé sur le nouveau logiciel courant 2007, de telle sorte que la comptabilité soit commune pour toute l'Ari au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et la paie au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- **Poursuite de la rénovation globale du parc et du réseau informatique** de l'Association à la fois grâce à la Ddass des Bouches-du-Rhône, à travers des moyens spécifiques accordés en CNR (Crédits Non Reconductibles), mais également au support déterminant du Conseil Régional, au travers d'une subvention permettant la mise en œuvre d'une partie importante de ce réseau global (acquisition de nouveaux postes, imprimantes, déploiement de réseaux au sein des établissements).
- **Travail avec l'Education Nationale** : participation de l'Ari aux commissions CAPA-SH et 2CA-SH, formations sur la prise en compte du handicap organisées à destination des enseignants de l'Education Nationale, plan prévisionnel de détachement d'instituteurs.
- **Autres partenariats** : formation sur l'évaluation avec **I'IRTS** (2006-2007-2008), échanges croisés et renforcement des liens avec **I'USAS** et participation au congrès de l'USAS en janvier 2007.
- **Communication et Web** : poursuite de la diffusion des **Ari DG Info** ; travail sur le **projet d'Intranet** (mise en ligne prévue en 2008) ; participation à la **COW Parade**, pendant l'été 2007, avec la Vache qui voulait faire du surf, réalisée avec les enfants du Sessad des Calanques, Côte Bleue et des Etoiles ; réalisation et diffusion du **nouveau logo de l'Ari**.

## Vie des établissements et projets

A noter, de façon non exhaustive, quelques-uns des événements marquants de l'année 2007 dans les établissements :

- **Foyer les Bories** : mobilisation des énergies associatives pour aider l'établissement, travail sur le projet, l'organisation médicale et le dossier de soins, amélioration du fonctionnement de l'établissement (cf. sécurité, cuisine...), validation en mars 2007 par le CROSMS du projet de création de 14 places de FAM : préparation de sa mise en œuvre dès fin 2007, pour un financement prévu en 2008.
- **Revest-du-Bion – ESAT et Foyer** : validation du projet de reconversion des ateliers de conditionnement (construction en cours), du projet de diversification des propositions d'habitat offertes (conception de trois nouveaux logements de type studio sur le site du foyer en cours) ; projet de création d'un foyer pour personnes handicapées vieillissantes à Banon...
- **Résidence Germain Poinso Chapuis** : construction de la salle polyvalente (terminée en 2008).
- **Pôle Mont-Riant/La Bessonière** : poursuite du projet de création d'un foyer de vie pour adultes handicapés, accompagné d'un SAVS, d'un accueil en semi-internat et d'un service d'accompagnement de l'ESAT, dans les quartiers Nord de Marseille, afin de répondre notamment à la problématique de l'augmentation des jeunes adultes bénéficiant de l'amendement Creton mais également à une très forte demande, actuellement et dans les années à venir, sur ce secteur géographique.
- **Poursuite du projet de réorganisation des ITEP** de l'ARI en concertation avec l'ensemble des partenaires, et notamment les services de la DDASS, que ce soit dans le Vaucluse ou les Bouches-du-Rhône ; écriture et validation du projet ITEP Ari. Ses principaux objectifs visent un élargissement de l'offre, qui prend appui sur le développement du SESSAD sans pour autant envisager de diminution de l'offre d'internat et de semi-internat, pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque enfant, dans un dispositif territorialisé sur l'ensemble des deux départements (13 et 84) : travail avec la DDASS13 sur le schéma départemental ITEP sur le dernier trimestre 2007, en vue d'une mise en conformité de l'ensemble des ITEP du département en 2008 (travail engagé de la même manière avec la DDASS84 pour l'ensemble des établissements et services en 2008). Ouverture de l'internat de Cavillon, acquisition de structures d'hébergement à Apt, Avignon (travaux de rénovation prévus sur 2008, ainsi que pour les Jonquières).
- **Sessad le Verdier** : stabilisation de l'activité dans la plupart des zones où le service intervient aujourd'hui ; projet de création d'internat et de semi internat sur Istres et Tarascon (dossier déposé au CROSMS à deux reprises en 2007, puis à nouveau en mars 2008) : acquisition d'un terrain à Istres (début de la construction prévue en 2008).

- **CAMSP et Sessad HM d'Orange** : acquisition de nouveaux locaux, mutualisés avec le SESSAD de l'ITEP 84 (travaux en cours en 2008 pour un démarrage de l'activité dans la nouvelle implantation en septembre 2008) afin de quitter le lieu actuel, particulièrement inadapté ; projet d'extension de la capacité du CAMSP et du Sessad Handicapés Moteurs (validation au CROSMS en mars 2008 après un premier refus en 2007).
- **CAMSP** : extension des moyens du CAMSP de Manosque ; poursuite du travail sur les logiciels Orgacamsp et Medicamsp ; réunions inter-CAMSP à l'initiative de l'Association.
- **CMPP** : rapprochement avec les autres CMPP des Bouches-du-Rhône et de la région (cf. ANCMPP) ; projet de recherche sur la prise en charge des populations d'origine comorienne, mené en partenariat avec d'autres CMPP et le CNRS aboutissant à l'organisation d'un séminaire « Souffrances et socialisations de l'enfance » ; mise en œuvre de la direction administrative et médicale commune des CMPP Marseillais (qui intègrera également le CMPP Plombières en 2008) ; extension de moyens du CMPP de Manosque, grâce au soutien de la Ddass des Alpes-de-Haute-Provence ; réunions transversales régulières entre responsables des CMPP : travail sur la codification de l'activité (facB2), le rapport d'activité (classification MISES etc.)...
- **Hôpitaux de jour Plombières et La Ciotat** : poursuite de l'effort pour rétablir à leur juste niveau les dotations de ces deux établissements (obtention de crédits non reconductibles) ; organisation des journées de l'hôpital La Ciotat en juin 2007.
- **Hôpital Henri Gastaut** : travail sur la convention entre Henri Gastaut et l'AP-HM (construction d'un projet médical articulé entre les deux structures, réunions de travail en commun) en vue notamment d'une relance de l'activité, mise à mal par la reconversion d'une partie de la facturation d'hospitalisation de jour en consultations.
- **EEAP<sup>1</sup> Les Calanques** : construction d'une salle polyvalente, d'une salle de balnéothérapie (achevées en 2008) ; inscription dans une dynamique commune aux 2 EEAP à partir du dernier trimestre 2007 ; travail sur le dossier de soins ; l'organisation des soins, le projet d'établissement. **Sessad Côte Bleue** : première année d'activité en année pleine, avec la prise en charge de 12 enfants et adolescents ; installation du service au CMPP Saint-Just, identification de locaux dédiés rue Désiré Clary à Marseille (installation réalisée courant 2008).
- **EEAP Germaine Poinso Chapuis** : renforcement de l'encadrement de l'établissement (création d'un poste de chef de service) ; poursuite de la mise en œuvre de l'évaluation interne avec l'élaboration des derniers référentiels ; poursuite des importants chantiers de rénovation des bâtiments de Belcodène ; projet d'extension du semi-internat Les Soleilllets à Aix ; inscription dans une dynamique commune aux 2 EEAP à partir du dernier trimestre 2007.
- **Projet de MAS Un Toit pour Moi** : validation du projet de MAS en CROSMS en mars 2007 ; obtention d'un bail emphytéotique à proximité de l'hôpital Salvator grâce au soutien de la Mairie de Marseille : démarrage du travail sur le projet architectural.

---

<sup>1</sup> Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

- **Relais de la Valbarelle :** passage effectif de l'établissement en CHRS (financements stables DDASS) ; projet d'extension d'activité.

**A noter que les rapports d'activité détaillés de chacun des établissements, non intégrés dans le présent rapport, sont disponibles sur demande au siège de l'Association**

## **Calendrier social**

- Le Comité Central d'Entreprise s'est réuni à 7 reprises.
- Enfin, les négociations annuelles obligatoires se sont concentrées essentiellement sur la poursuite des discussions sur un accord d'entreprise sur la réforme de la formation professionnelle et du dialogue social, et sur la négociation d'un accord sur la subrogation (maintien intégral des salaires en cas de maladie).